

**N°31**  
**ANNÉE 2022**



**BULLETIN  
MUNICIPAL**  
**SAINT-LAURENT**



# Bulletin Municipal 2022

## Sommaire

<b>Le mot du Maire</b> .....	<b>03</b>
Homages.....	04
Équipe Municipale.....	05
Employés Municipaux .....	06
Budget .....	07
Subventions.....	10
Urbanisme.....	11
Plan d'Action Sobriété .....	13
Vie du village .....	14
Inventaire Zones Humides .....	16
Forêt avec l'ONF .....	16
Proxim'iti.....	17
Téléthon.....	17
L'École Élémentaire à Saint-Laurent.....	18
<b>Année en Photos</b> .....	<b>19</b>
<b>Les associations</b> .....	<b>20</b>
<b>Etat Civil &amp; Informations</b> .....	<b>26</b>



**Ce bulletin a été réalisé par la Commission Information**

**Mairie de Saint-Laurent** : Tél. 04 50 03 87 67 - [accueil@saintlaurent74.fr](mailto:accueil@saintlaurent74.fr)  
[www.saintlaurent74.com](http://www.saintlaurent74.com)

**Horaires d'ouverture au public** : Lundi et vendredi de 13h30 à 17h30  
samedi de 9h à 12h

**Photo couverture** : CLIC.N.DECLIC

**Réalisation et impression** : Imprimerie Uberti-Jourdan - 74130 Bonneville

© Mairie Saint-Laurent / AdobeStock

## Chères Laurentines, chers Laurentins

Pour la 3<sup>e</sup> année du mandat que vous m'avez confié, je m'adresse à vous via ce bulletin municipal ; l'occasion pour l'équipe municipale et moi-même de vous remercier de nous accorder votre confiance pour le quotidien et l'avenir du village.

Après deux années très compliquées, 2022 nous a permis de renouer avec la convivialité qui fait de Saint-Laurent le village que nous apprécions. C'est le dynamisme des associations, de la boulangerie Chez Geoffrey et de chaque habitant qui ont permis de se retrouver au cours des marchés, de la Vogue, de la Laurentine, du Goûter des Aînés, du Jumbo du Moto Club, de la Fête du cidre, des soirées jeux, des animations du Conseil Municipal des Jeunes, du Téléthon, d'Octobre rose, ou encore des soirées APE. Ce dynamisme extraordinaire a même permis à Saint-Laurent d'intégrer le groupe des festivals grâce aux Charvants et leur Saint-Lauween Festival. Ce sont de ces nombreux projets qui ont permis une vie de village redevenue vivante et enjouée.

2023 devrait poursuivre dans cette voie. De nombreux évènements prennent naissance, le calendrier des animations s'étoffe semaines après semaines. Je remercie une nouvelle fois toutes les personnes qui s'investissent sans compter pour le bien vivre dans le village

Le bien vivre dans un village c'est aussi penser à la gestion de son développement. Les projets lancés en début de mandat progressent malgré le contexte de crise que nous traversons. La construction de la classe supplémentaire, de la garderie et de la cantine prend bonne tournure. Cela demande un suivi soutenu et l'inauguration prévue au mois de septembre devrait être respectée. La commission finances a également bien œuvré pour obtenir environ 80 % de subventions. Je remercie pour cela le Département et la Région car ces aides nous permettent de travailler sur d'autres projets qui, je l'espère, pourront être lancés avant la fin de ce mandat. Actuellement, le projet le plus abouti est celui de l'enfouissement des réseaux le long de la RD27 et de l'étude de la voie cyclable ; les dossiers sont bien avancés et déposés aux organismes de subventions.

Notre village subit une très forte pression immobilière et la volonté de la commune, vous l'avez clairement évoquée lors du sondage réalisé en août, est de préserver une identité rurale, architecturalement cohérente tout en améliorant la qualité de vie. Dans un monde idéal, la commune serait très riche et financerait l'ensemble des projets, malheureusement nous devons composer avec un budget limité et donc

travailler la réglementation pour que le village ne devienne pas une cité dortoir surpeuplée. Le travail engagé avec un cabinet d'étude va nous permettre de vous proposer un nouveau plan d'aménagement du centre village. Une nouvelle rencontre est prévue à 1<sup>er</sup> semestre pour que vous soyez complètement associés à ce projet déterminant pour l'avenir du village.

Gérer c'est aussi malheureusement faire face aux crises.

Économique en premier. L'inflation nous touche tous personnellement, mais aussi collectivement. Électricité, fuel, entretiens, etc.. Certains postes comme la voirie ont augmenté de 20% en 2022 ce qui oblige d'autant plus les commissions voirie et finances à épilucher chaque devis, pour maintenir un entretien régulier de qualité en optimisant chaque accord. Avec l'aide du Syane, nous avons également engagé un travail d'isolation et de gestion du chauffage pour atténuer les surfacturations.

Climatique ensuite. La sécheresse de cet été et le manque de neige cet hiver pénalisent nos agriculteurs et font peser un risque sur nos réserves en eau potable. La CCPR est venue vous présenter lors des réunions de quartier les pistes pour protéger Saint-Laurent de ces aléas. Un travail d'ampleur a été réalisé en partenariat avec L'ONF et les associations de protection de l'environnement pour reboiser avec des essences plus adaptées et une cartographie précise des Zones Humides.

Ces efforts d'analyse, d'investissement pour améliorer nos infrastructures et parfois de modération portent leurs fruits, mais il faudra les poursuivre en 2023

Nous travaillons avec l'ensemble des élus et employés communaux, à ce que Saint-Laurent reste un village agréable, avec une gestion respectant les budgets et nous permettant d'établir des projets de sécurisation et d'embellissement. Pour tout cela, vous pouvez compter sur notre motivation et notre détermination jusqu'à la fin du mandat.

Je remercie vivement chacun d'entre vous, élus, employés communaux, associations, commerçants, acteurs locaux et habitants, de rendre notre village si dynamique et agréable.

*Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur et une année douce et sereine pour 2023.*

**Monsieur le Maire,  
Boris Avouac**



## Max Margoliet 1927 - 2022

## Bernard Roch, 1947 - 2022

Bernard est né en 1947 sur les hauteurs de Saint-Sixt à Praz Bocon.

Il gardera toute sa vie l'attachement à son lieu de naissance, partageant sa résidence et toutes ses activités entre Orange, Saint-Sixt et Saint-Laurent.

Il a vécu avec Guylène un bonheur partagé avec leurs enfants et petits-enfants dans leur maison de Saint-Laurent à la lisière des bois,

Il exerça le métier de maçon avec talent et savoir-faire dans plusieurs entreprises de la région. En fin de carrière, il assura la gestion de l'entretien de l'entreprise Decoplast à La Roche sur Foron.

Avant d'entrer dans la vie active, il avait effectué son service militaire dans le régiment des Chasseurs Alpins dont il gardera un sens important pour le travail bien fait et l'accomplissement de son devoir de citoyen.

C'est ainsi qu'il fut élu pour un mandat au Conseil Municipal de Saint-Sixt, et pour trois mandats au Conseil Municipal de Saint-Laurent.

Son dernier mandat, il l'effectua en tant que deuxième Adjoint à la Mairie de Saint-Laurent de 2014 à 2020.

Il était le représentant du Conseil Défense de la commune et membre du Souvenir Français. Il fût le maître des cérémonies de commémoration du 11 novembre.

Il avait en charge l'entretien des routes de la commune et le suivi de la gestion de la forêt communale.

C'est peu dire que ces fonctions et tâches il les a accomplies mettant en œuvre son savoir-faire professionnel et son amour de la faune et la flore. Il connaissait en détail chaque parcelle de la commune. Sa passion pour la forêt, il la partageait à l'occasion des réunions départementales avec les élus de

Haute-Savoie et l'ONF. Son expérience de Président de l'ACCA de Saint-Laurent avait fait de lui un chasseur sagement passionné et responsable. Pour l'entretien des routes, il était intransigeant quant à la mise en œuvre et la réalisation des travaux. À l'occasion des réunions du Conseil Municipal, il tenait à partager et à justifier dans le détail chaque réalisation traitée.

Le 27 juillet 2022, à l'âge de 75 ans, Bernard Roch nous a quitté.

Merci Bernard d'avoir été aussi présent pour ta commune. Tu restes un exemple de comportement pour nombre d'entre nous.



# L'Équipe Municipale



**Boris AVOUAC**  
Maire  
4<sup>e</sup> Vice-Président de la CCPR  
Délégué au SIVU



**Fabien MATTELIN**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Urbanisme et  
Bâtiments Communaux



**Jean-Christophe PERNET-MUGNIER**  
2<sup>e</sup> Adjoint  
Routes, Forêt, Chemins  
Communaux et Route Forestière



**Xavier PUIS**  
3<sup>e</sup> Adjoint  
Scolaire et Jeunes



**Anthony PENHOÛT**  
4<sup>e</sup> Adjoint  
Communication et Environnement  
Délégué SIVU, SYANE et EPF



**Elodie POLLET**  
Scolaire



**Aurélie MARECHAL**  
Finances, Forêt et Routes, CCAS



**Laetitia HUBRECHT**  
Finances, Scolaire, CCAS  
Environnement et Communication



**Nicolas LENEVEU**  
Finances et Urbanisme



**Kevin RIN**  
Communication et CCAS



**Eva NOUASSRIA**  
Communication, Scolaire et  
CCAS



**Sonia MIEUSSET**  
CCAS et Environnement



**Marie VEDRINE**  
Communication, Environnement  
et Urbanisme



**Laure SAUTOUR**  
Urbanisme, Forêt et Routes,  
Scolaire



**Thomas GRAF**  
Urbanisme, Forêt et Routes

## Habitants de Saint-Laurent délégués au CCAS :

Françoise VEUGLE, Célia MARÉCHAL, Paola DHERIN, Morgane SOUSSAYA, Cécile RAGEAU

# Employés Municipaux



## 1 - Audrey HOYAU :

Secrétaire de mairie

## 2 - Paola BARBERO :

Secrétariat, Responsable Péri-scolaire, Urbanisme

## 3 - Colette REY :

Entretien des Espaces Verts, Bâtiments, Responsable Foyer d'Animation

## 4 - Xavier BURNIER :

Agent Technique, Entretien Voirie, Bâtiments et Espaces Verts

## 5 - Elizabeth CARRIER :

Animatrice Péri-scolaire

## 6 - Sabrina BEZIEL :

Animatrice Péri-scolaire

# Conseil Municipal des Jeunes

## Le projet est né !

Depuis le mois de novembre 2021, la commune de Saint-Laurent et sa Commission Scolaire composée de Laetitia HUBRECHT, Eva NOUASSRIA, Elodie POLLET, Laure SAUTOUR, Conseillère Municipale et de Xavier PUIS, Adjoint aux affaires scolaires ont mis en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) avec la participation des enseignants de l'École Élémentaire.

Sur 10 candidatures, 6 enfants ont été élus (3 CM1 ET 3 CM2) pour deux ans : Apolline, Axelle, Abigaël, Thao, Ethan et Benjamin.

### Certains projets ont pu être réalisés et beaucoup seront reconduits cette année :

- ❖ ramassage des déchets dans la commune (projet de Benjamin et Ethan)
- ❖ soirées jeux de sociétés (Ethan)
- ❖ randonnée nature avec l'ONF (Benjamin)
- ❖ collecte de vêtements pour une association (Apolline)
- ❖ participation aux événements officiels de la commune (Cérémonie du 11 novembre, Téléthon, Vœux du Maire...)
- ❖ visite et discussion avec Sylviane Noël, Sénatrice de Haute-Savoie



premier plan de gauche à droite : Boris AVOUAC (Maire de Saint-Laurent), Ethan FABBRI, Benjamin MATTELIN, Apolline MOREAU, Thao FOUBERT, Abigaël CHARRIERE, Axelle PENHOÛET (les jeunes élus), Xavier PUIS (Adjoint chargé des affaires scolaires)

arrière-plan de gauche à droite : Laetitia HUBRECHT, Laure SAUTOUR (Conseillères Municipales membres de la commission scolaire).

### D'autres sont en cours de réalisation :

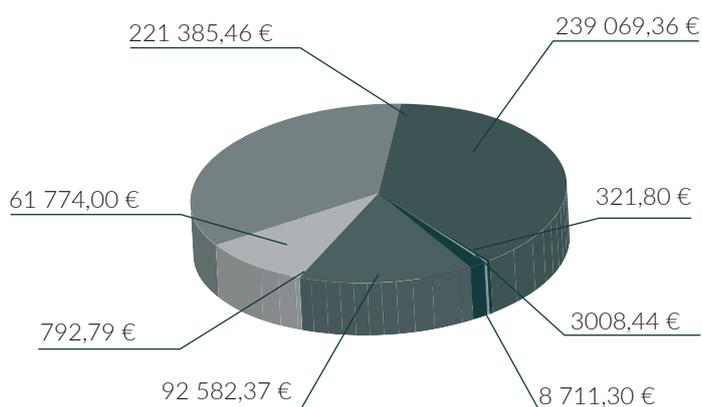
- ❖ mise en place d'un compost pour la cantine scolaire (Axelle et Abigaël)
- ❖ création d'un logo CMJ de Saint-Laurent

Tous les habitants sont invités à participer à tous ces événements. Les informations sont diffusées sur l'application Citykomi de la commune (abonnez-vous gratuitement) ou sur le site internet de la commune. Venez nombreux pour encourager ces jeunes qui s'investissent pour notre beau village.

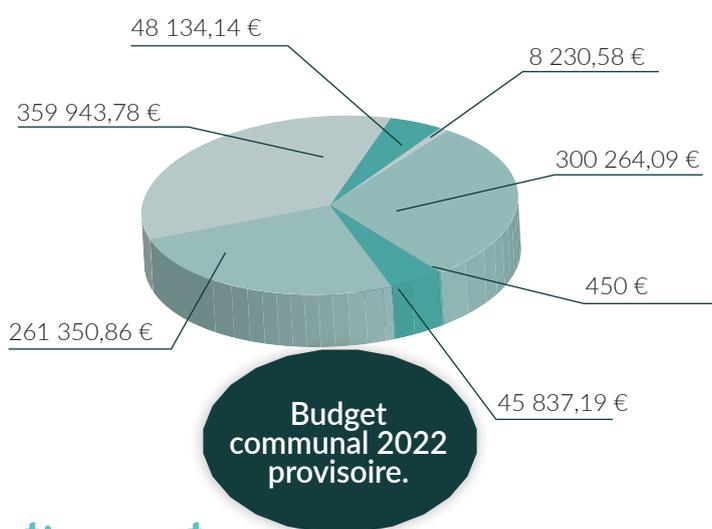
# Budget communal provisoire

## Compte Administratif 2022 - Fonctionnement

Dépenses	
Charges à caractère général .....	239 069,36
Charges personnel .....	221 385,46
Atténuation de produits.....	61 774,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	792,79
Autres charges de gestion courante .....	92 582,37
Charges financières .....	8 711,30
Charges exceptionnelles.....	3 008,44
Dotation aux provisions.....	321,80
<b>TOTAL :</b>	<b>623 293,89</b>

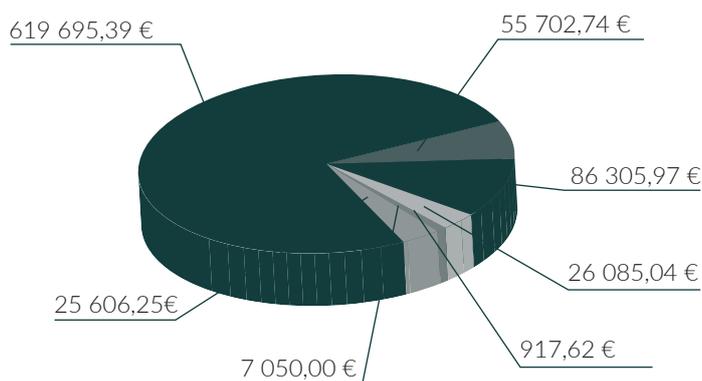


Recettes	
Résultat de fonctionnement reporté .....	300 264,09
Atténuation de charges .....	8 230,58
Produits des services, du domaine et ventes diverses .....	48 134,14
Impôts et taxes .....	359 943,78
Dotations, subventions et participations.....	261 350,86
Autres produits de gestion courante .....	45 837,19
Produits exceptionnels.....	450,00
<b>TOTAL :</b>	<b>712 098,35</b>

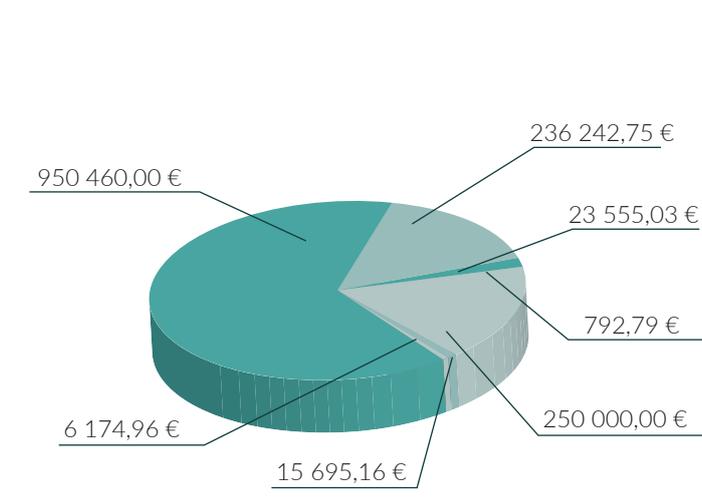


## Compte Administratif 2022 - Investissement

Dépenses	
Dotations fonds divers Réserves .....	917,62
Subventions d'investissement .....	7 050,00
Emprunts et dettes assimilées.....	26 085,04
Immobilisations incorporelles .....	86 305,97
Immobilisations corporelles .....	55 702,74
Immobilisations en cours.....	619 695,39
Autres immobilisations financières.....	25 606,25
<b>TOTAL :</b>	<b>701 004,38</b>



Recettes	
Solde d'exécution de la section reportée.....	15 695,16
Virement de la section de fonctionnement .....	250 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections .....	792,79
Dotations, fonds divers réserves .....	23 555,03
Subventions d'investissement reçues... ..	236 242,75
Emprunts et dettes assimilées .....	950 460,00
Immobilisations corporelles .....	6 174,96
<b>TOTAL :</b>	<b>1 482 920,60</b>



# Tarifs communaux

## L'eau

La gestion de l'eau revient à la CCPR. Pour toute demande liée à votre contrat, facture, raccordement, vous pouvez vous rendre à la Communauté de Communes du Pays Rochois :

Maison de pays  
1, place Andrevetan  
74800 La Roche sur Foron

### En cas d'urgence

Pendant les heures de bureau (8h30/12h et 14h/17 h de lundi au vendredi) au 04 50 03 39 92

En dehors des horaires d'ouverture (entre 17h et 8h30, week-end et jours fériés) au 04 26 83 43 70.

## Cantine Périscolaire

	2020/2021	2021/2022
Le repas (pour enfants ou personne âgée)	6,15 €	6,50 €

## Salle communale Réservations 2023

	Vendredi, Samedi, Dimanche	Lundi, Mardi, Mercredi ou Jeudi
	Sans / Avec option*	Sans / Avec option*
Associations Saint-Laurent/Saint-Sixt	80 € / 80 €	80 € / 80 €
Habitants de Saint-Laurent/Saint-Sixt	320 € / 400 €	200 € / 280 €
Extérieurs	920 € / 1000 €	380 € / 460 €

\*option vaisselle et lave-vaisselle

### Caution à la réservation

1500 €

Effectuée par le responsable de la salle  
(obligatoire pour toute location)

### Vaisselle cassée

❖ Facturée à tous les utilisateurs de la salle

### Locations refusées

❖ Aux particuliers pour toute soirée à but lucratif

❖ Aux associations extérieures pour les soirées dansantes sans repas

Des justificatifs seront demandés (statuts association – justificatifs de domicile – affiches.....)

# Tarifs communaux

## Maison des Associations Réservations 2023

	Occasionnelles	Trimestrielles (4 maxi par an)	Hebdomadaires
Associations Saint-Laurent/Saint-Sixt (*)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations Extérieures (**)	30 €	90 €	400 €

### Caution à la réservation

Effectuée par le bénéficiaire de la salle  
(obligatoire pour toute location)

1500 €

(\*) Mise à disposition gratuite pour les réunions politiques.

(\*\*) Pour les associations extérieures à la commune et pour toute personne physique ou morale

## Caveau communal

2023

➤ Trois premiers mois	gratuit
➤ 4 <sup>ème</sup> mois	30,49 €

Pour chaque mois supplémentaire, la somme sera doublée.  
Tout mois commencé sera dû.  
Une convention doit être remplie et signée à la Mairie.

## Concession cimetière

2023

- Le m<sup>2</sup> 35€

Durée de la validité : 30 ans

## Impôts locaux

	2021	2022
➤ Taxe d'habitation	9,66 %	9,66 %
➤ Taxe foncière bâti	7,88 %	7,88 %
➤ Taxe foncière non bâti	35,88 %	35,88 %
➤ Cotisation foncière des entreprises	18,52%	18,52%

# Les Subventions 2022

Animation du Village	2021	2022
AEPS.....	400 €	400 €
LOU LAURENTINS.....	400 €	400 €
LES RIOULES.....	210 €	210 €
CLUB DES LOISIRS.....	230 €	230 €

## Loisirs Enfants

APE.....	1 200 €	1 200 €
PREVENTION ROUTIERE.....	100 €	100 €
USEP BONNEVILLE.....	100 €	100 €

## Loisirs Adultes

CORTI É VARDI.....	136 €	
LA PETITE GOUGE.....	100 €	100 €
MOTO CLUB.....	100 €	100 €

## Associations

MJC LA ROCHE SUR FORON.....	1 250 €	1 250 €
ADMR.....	1 150 €	1 150 €
CAF.....	120 €	120 €
SECOURS EN MONTAGNE.....	100 €	100 €
RESTOS DU CŒUR.....	200 €	200 €
CROIX ROUGE.....	220 €	220 €
NATURE ET ENVIRONNEMENT EN PAYS ROCHOIS.....	100 €	100 €
RAMPR ( Assistentes maternelles).....	80 €	
ASSOCIATION NATIONALE DES ST-LAURENT DE FRANCE.....		349 €
LES FÉES ROSES DU CHAL.....		300 €

## Enseignement

ECOLE DE SAINT-LAURENT.....	1210 €	1 210 €
MFR LE BÉLVÉDÈRE.....		50 €
ALLER PLUS HAUT.....		50 €
COLLÈGE KARINE RUBY.....		192 €

## Dématérialisation des Demandes d'Urbanisme (DAU)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez faire vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne, et ce, pour l'ensemble des communes du Pays Rochois.

Particuliers ou professionnels, vous avez la possibilité de transmettre de manière dématérialisée toute demande d'autorisation relative au droit des sols (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) à l'ensemble des 9 communes.

Néanmoins, le dépôt en mairie d'un dossier au format papier est toujours possible.

### Comment ça marche

Il faut utiliser le téléservice spécifique pour la saisine par voie électronique, en utilisant le lien suivant

<https://sve.sirap.fr>

### Puis la demande d'autorisations suit les étapes suivantes :

- 1. Choisir la commune de votre projet. L'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation de la commune est obligatoire.
- 2. Se connecter à l'aide d'identifiants. La création d'un compte est nécessaire à la première connexion.
- 3. Déposer la demande d'autorisation en ligne
- 4. Suivre son état d'avancement

### Un guide d'utilisation détaillé est disponible sur le site de la mairie : [www.saintlaurent74.fr](http://www.saintlaurent74.fr)

La mairie rappelle qu'une autorisation est nécessaire pour réaliser des travaux sur sa propriété. Cette procédure, souvent vue comme intrusive, permet surtout d'améliorer la vie dans le village et d'informer les usagers des règles qu'ils doivent respecter pour leur sécurité et celle de leurs voisins.

### Il y a plusieurs catégories de demandes :

- Une Déclaration Préalable (DP) sera demandé pour les agrandissements de moins de 40m<sup>2</sup>, les modifications d'aspect extérieur, les ravalements, les constructions d'abris ou de clôture, les serres, les piscines enterrée ou hors sol, l'installation de caravane, le changement de destination d'une pièce ou d'un bâtiment ou l'installation de panneau photovoltaïque sur un toit.
- Un Permis de Construire sera demandé pour une construction nouvelle, un agrandissement de plus de 40m<sup>2</sup>, une piscine couverte, un garage de plus de 20m<sup>2</sup> et un changement de destination ou d'affectation nécessitant des modifications de structure ou de façade.

Vous pouvez retrouver sur [Autorisation d'urbanisme | Service-public.fr](#) l'ensemble des travaux nécessitant une autorisation ou un permis

## Déclarations Préalables

NOM	LIEU	NATURE	REPONSE
AUCAGNE Grégory	200, Route du Chef-Lieu	Extension angle Sud-Ouest	Sans suite
YTHIER Michel/SCI Y.LEM	555, Route de Moussy	Abri jardin, Rempl. clôture existante par palissade bois	Sans suite
QUOËX Arnaud	108, Route de Crédox	Piscine Hors-sol	Favorable
JOSSE Marie-Laure	293, Route de la Forêt	Modification Façade, Création ouverture	Sans suite
FRIERA Michel et Catherine	279, Route de Sonnex	Création 4 fenêtres, 1 porte fenêtre, 1 escalier extérieur	Favorable
LALLIARD Jérôme	621, Rte de Haut-Mornex	Création d'un balcon	Favorable
LORENCY Denis	82, Route du Cherrey	Installation photovoltaïque	Favorable

# Urbanisme

## Déclarations Préalables

NOM	LIEU	NATURE	REPONSE
BORDENAVE Thomas/ RUZZON Marjorie	262, Route du Chef-Lieu	Création ouvertures, Rénovation bardage, Changement toiture	Favorable
JACOB Yannick	91, Route de Barbillon	Réalisation d'une dalle béton, Installation d'un Spa	Favorable
QUOËX Arnaud	108, Route de Crédox	Couverture terrasse à lames ajourées	Favorable
GODDET Frédéric	41, Route de Barbillon	Adjonction de 2 fenêtres Façade Sud	Favorable
BRUNET Patrick et Valérie	119, Route de Barbillon	Division Foncière	Favorable
AUCAGNE Grégory	200, Route du Chef-Lieu	Extension espace vie/séjour, Création d'une petite terrasse, Agrand. terrasse existante	Accord tacite
MARIN-AVELLAND Virginie	314, Rte de Pré Jourdan	Création 2 fenêtres, Création terrasse bois sur poteaux, Isolation toiture par extérieur, Changement tuiles	Favorable
MORAND Gilles	145, Route de Barbillon	Création ouverture menuiserie alu et volet bois	Favorable
CARLAT Mathieu/ MARTEAU Delphine	48, Route des Eléchères	Agrandissement espace vie sur terrasse déjà existante	Favorable
GRAF Thomas	250, Route des Eléchères	Création 3 fenêtres	Favorable
BELLENCONTRE Fabien	520, Route de Moussy	Changement toiture et création de 2 vélux	Favorable
ABBAT Jean-Michel et Suzie	305, Route de la Fruitière	Isolation mur Sud par extérieur	Favorable
GOUHIER David	46, Route de Barbillon	Installation d'une fenêtre de toit	Favorable
MADY Laurent et Christelle	30, Route des Hésards	Installation panneaux photovoltaïques	Favorable
LALLIARD Jérôme	621, Rte de Haut-Mornex	Création d'un balcon en alu Façade Est	Favorable
ROCH Michel	504, Route de l'Ancienne Poste	Installation d'un mobil-home durant les travaux de rénovation de la ferme	Favorable
FIGUET Kevin/HOCDE Camille	39, Impasse de Moussy	Pose fenêtre Façade Est sur ouverture déjà existante	Favorable
BEAUVAIS Mathieu	1640, Route de Crédox	Piscine enterrée	Favorable
MENIER Philippe	27, Route des Hésards	Division Foncière	Favorable
ISSELIN Florent	250, Route du Cherrey	Installation photovoltaïque	Favorable

## Permis de Construire

NOM	LIEU	NATURE	REPONSE
LAMOUILLE Alain et Valérie	410, Route de Mornex	Réhabilitation d'un logement existant, isolation, Création d'ouvertures, Démolition partielle	Favorable
RISSE Christine	329, Route de Sonnex	Abri voitures et Abri jardin	Sans suite
DOUCET Noël	10, Route des Eléchères	Extension chalet existant pour création d'un second logement, Isolation toiture, Remplacement tuiles	Favorable
BERTOLA Nicolas et Audrey	151bis, Route de l'Ancienne Poste	Construction abri voitures accolé à la maison, fermeture sur 2 côtés, pose de 3 vélux sur toiture	Favorable
LAVERGNAT Gilles/ HARRISON Kristen	1167, Route de Crédox	Réaménagement et extension d'un chalet avec réfection de toiture	Favorable
SCI Chez Marcel	504, Route de l'Ancienne Poste	Réaménagement bâtiment existant, Division en 4 logements, Création de 2 places de stationnement	Favorable
CAILLER Karine	35, Route de l'Ancienne Poste	Abri jardin et modification ouverture façade Ouest	Favorable
BOUVIER Francine/MARTIN Alexandre	115, Route de Haut-Mornex	Construction maison individuelle	Favorable
SCCV Les Villas Alinéa	Route de Barbillon	Changement aspect façades, Modification portes entrée, Création stationnement PMR, Surélévation voirie	Favorable
DUPANLOUP Alix	41, Impasse de Moussy	Réhabilitation/extension d'une ancienne bergerie, Création camping à la ferme, Installation de 6 chalets de location saisonnière	Refus
ROUSSEL Laurent	293, Route de la Forêt	Agrandissement fenêtres, Remplacement porte Est, Agrandissement espace vie	Favorable
VIFFRAY Lucile/ HAGGER Romain	1561, Route de Crédox	Démolition existante, Reconstruction maison ossature bois, Construction d'un garage et une annexe	Refus

# Plan d'action sobriété

Avant la crise énergétique, la commune s'était engagée sur la voie des économies d'énergie. Pour la planète et réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>, mais aussi pour nos finances et préférer dépenser notre argent commun dans des aménagements collectifs que dans des factures de chauffage. La réalité nous a rattrapé plus vite que prévu. Néanmoins depuis 2020, Saint-Laurent travaille avec le SYANE a un plan sobriété qui vise à baisser nos consommations énergétiques. Le contexte actuel de tension sur les ressources énergétiques et l'évolution à la hausse de leurs prix rendent ses actions plus que nécessaires.

## ❖ ACTION 1 - Identifier les bâtiments énergivores pour cibler les priorités

L'identification des bâtiments les plus énergivores de la collectivité est un préalable indispensable. Un travail de mesure des consommations et un relevé des températures hivernales a été mené l'an passé. Des premiers travaux d'isolation urgents ont été réalisés à la mairie et au presbytère. Un plan plus large devrait aboutir d'ici la fin de la mandature. La directive sur l'efficacité énergétique nous enjoint d'avoir des bâtiments moins consommateur d'ici à 2050

## ❖ ACTION 2 - Mobiliser les agents de la collectivité

Le personnel communal et scolaire a été impliqué dans des actions de réductions des températures, notamment aux heures de fermeture (week-end, mercredi...)

## ❖ ACTION 3 - Réduire la saison de chauffe

La réduction de la durée de la période de chauffe des bâtiments est un levier important pour réduire les consommations d'énergie en évitant de démarrer le chauffage trop tôt dans la saison. Les bâtiments scolaires ont été ciblés en priorité puisqu'ils sont fermés 6 semaines au cours de l'hiver.

## ❖ ACTION 4 - Réguler la température dans les bâtiments

Les températures de chauffe des bâtiments en utilisation sont définies par le code de l'énergie :

19°C dans les bureaux et les écoles

14°C dans les gymnases en période d'occupation

Ces valeurs sont à moduler en fonction de l'état énergétique du bâti, les courants d'air ou les phénomènes de parois froides ayant pour conséquence un sentiment d'inconfort pour les occupants.

Pour les périodes d'inoccupations, il est conseillé de mettre en place des réduits :

14°C lors des périodes d'inoccupations courtes (<72h) (soir et week-end).

Le mode hors-gel (8°) lors des périodes d'inoccupations longues (supérieures à 72 heures).

La commune songe à faire évoluer le système de pilotage des modes de chauffe vers un système centralisé et intelligent. La réalisation de cette modernisation dépendra des subventions et autres incitations gouvernementales toujours dans le cadre de la directive efficacité énergétique.

## ❖ ACTION 5 - Arrêter la ventilation en période d'inoccupation

## ❖ ACTION 6 - Couper l'eau chaude sanitaire

Une réflexion est également à mener concernant l'eau chaude sanitaire, avec la coupure des productions d'eau chaude sanitaire peu utilisées alimentant des robinets, notamment dans les gymnases, les écoles ou les bâtiments administratifs avec des bouclages pouvant être énergivores.

## ❖ ACTION 7 - Réduire les plages d'éclairage public et éteindre l'éclairage des monuments et les enseignes lumineuses

Plusieurs actions de sobriété concernant l'éclairage public ou la mise en valeur du patrimoine peuvent être entreprises. Suite à nos échanges lors des réunions de quartiers la commune va réduire les plages d'éclairage hors Chef-Lieu, en respectant au mieux la sécurité des usagers notamment nos jeunes bénéficiant du ramassage scolaire.



# Vie du village

## Réunions de quartiers

Les réunions de quartiers, arrêtées dans leur élan par la pandémie, ont fait leur retour à l'automne 2022. En deux sessions (Chef-Lieu+Moussy puis Mornex+Sonnex), ces réunions ont permis aux élus de présenter les projets de la commune. La CCPR est également venue échanger sur la gestion de l'eau et des déchets.

Ce moment d'échange avec les habitants, grâce à vos nombreuses questions est un marqueur fort de la volonté de la mairie de prendre en compte l'avis de tous et d'être au plus près des préoccupations des laurentins.



## Projet Centre Village

La commune a lancé un travail de réflexion avec le cabinet Territoire Demain sur l'aménagement du centre village. L'objectif est de répondre aux enjeux du territoire, notamment la demande grandissante de logements pour la population grandissante de Haute-Savoie mais sans perdre l'âme de notre village.

Après la dépose en juillet 2021 d'un périmètre d'étude qui interdit pendant quelques années la construction en zone Chef-Lieu, les élus avec l'aide de Territoire Demain travaillent à l'élaboration d'un schéma directeur qui limitera et aiguillera les futurs promoteurs qui voudront construire dans cette zone. Les habitants ont été associés à cette démarche via des ateliers-débats en juillet, précédés d'un sondage-questionnaires ciblant vos aspirations pour le village.

**Les grandes orientations de ces travaux sont parallèles à la création de logement :**

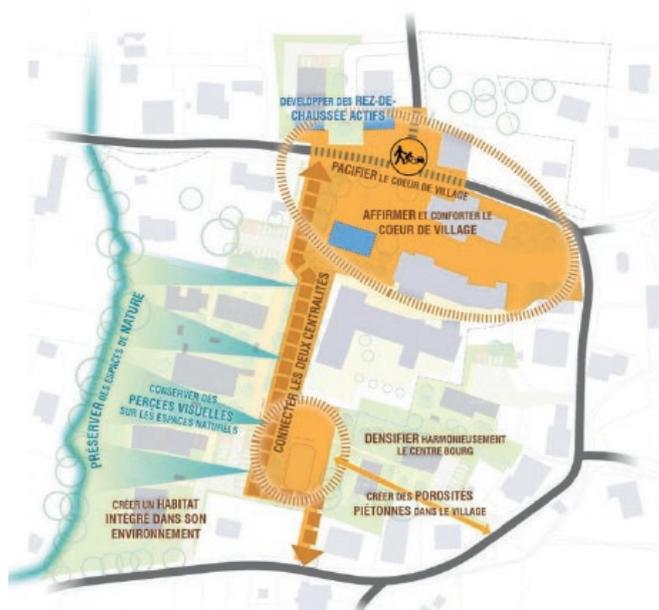
- ❖ Affirmer le cœur du village (place, commerce, circulation douce)
- ❖ Connecter les équipements
- ❖ Conserver l'environnement et notamment la vue sur les montagnes

## Projet voie verte

Depuis le printemps 2022 et à la suite d'un travail effectué en intercommunalité pour l'élaboration d'un schéma mode doux à l'échelle du Pays Rochois, la mairie a engagé un bureau d'études, Akènes, afin de proposer un projet abouti et cohérent.

**Akènes est un bureau d'études du pays Rochois, et travaille autour de plusieurs objectifs que nous lui avons confiés :**

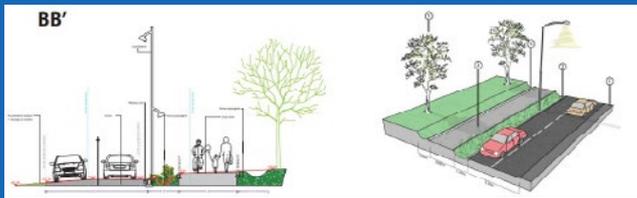
- ❖ Réfléchir à une meilleure interconnectivité entre les quartiers, le bourg...
- ❖ répondre au schéma mode doux intercommunal de la CCPR, proposer des voies pour vélos et piétons
- ❖ Améliorer la sécurité sur les routes principales : réduire la vitesse, sécuriser les arrêts de bus, les carrefours, pour qu'enfants, familles, vélos, puissent circuler sans danger
- ❖ accompagner la mairie dans la réalisation du projet (acquisition foncière, recherche de financements...)



Courant 2023, nous reviendrons vers vous pour présenter le résultat de ce travail et lancer la transcription dans les documents officiels par une modification locale du PLU.

Après un diagnostic précis de la situation (circulation, transport..) du village, enrichi d'un questionnaire transmis aux habitants, la priorité est mise sur la RD27 dans un premier temps, ou le projet permettra d'encadrer la route avec un trottoir et une voie verte entre le bourg et les Éléchères puis les Hésards.

Ce projet est en cours de travail, et nous espérons qu'il répondra aux attentes et besoins des habitants.



## Goûter des Aînés & Paniers garnis

Depuis notre élection au Conseil Municipal qui a eu lieu au printemps 2020, nous avons dès le début traversé des heures sombres dues au confinement COVID. Et, cela nous a privé de toute action de convivialité auprès de nos Aînés, pas de repas de fin d'année, pas de vœux du Maire.

Dès notre présence en 2020 afin de marquer les Fêtes de fin d'année et de ne pas oublier nos Aînés, les CCAS de Saint-Laurent et de Saint-Sixt se sont concertés pour organiser la distribution de colis de Noël.

Mais avec le COVID toujours omniprésent, les distributions se sont déroulées par des moments très brefs, avec le port du masque, nous privant ainsi d'instant d'échanges conviviaux et chaleureux.

En cet été 2022, le COVID étant moins présent ou sous forme d'un variant moins virulent, les CCAS des deux communes ont alors décidé d'organiser un moment de rencontre festif, rassemblant ainsi les Aînés de nos deux communes.

La période de l'année étant avancée, il était trop tard pour prévoir un repas, alors est née l'idée d'organiser un Goûter.

Cela a eu lieu l'après-midi du samedi 3 septembre dans la salle communale de Saint-Laurent.

Moment de rencontre avec les Aînés des deux communes de Saint-Laurent et de Saint-Sixt, temps d'échanges où nous avons pu présenter les membres des CCAS. Étaient aussi à l'honneur les Maires représentant les deux communes.

Ainsi en cet après-midi de septembre, nos Aînés se sont retrouvés dans un moment que nous avons voulu complaisant, festif, amical, le tout agrémenté de délicieuses gourmandises pour parfaire des instants d'amabilité et de délectations.

Pour clore l'année 2022, les CCAS des deux communes ont continué à distribuer un Colis, dont le contenu a été soigneusement réfléchi. Le but étant lors de la distribution de souhaiter à tous nos Aînés un très Joyeux Noël.

En 2023, les CCAS continuent leurs actions de bienveillance en organisant des instants de convivialité.

Cela va commencer en mai prochain par l'organisation d'un repas champêtre et bien sûr nous vous y attendrons nombreux !!!



# Inventaire Zones Humides

le 27 mai 2022,



Un inventaire des Zones Humides de Saint-Laurent a été établi par Denis Jordan, botaniste, en présence d'Alain Benard (Société d'Histoire Naturelle du Pays Rochois), Laurent Roguet (Service Eau-Assainissement pour la Communauté de Communes du Pays Rochois, sauf pour la partie route de la Forêt), Anthony Penhoët (Vice-Président de la Commission Communication et Environnement), Marie Védrine (Membre de la Commission Environnement et Communication).

Saint-Laurent était historiquement une zone composée de grands espaces humides, que les habitants ont modifiés pour leurs besoins urbanistiques, agricoles... Ce qu'il en reste est précieux, car ce sont les derniers endroits de notre commune dans lesquels se développent une faune et une flore particulières, essentielles à l'équilibre de la biodiversité locale.

Il est difficile de parcourir toutes les zones, qui sont nombreuses et pas toutes dignes d'intérêt. Nous avons suivi Denis et Alain dans certains espaces sélectionnés, entre autres le long et au bout de la route de Credox.

Ce fût une belle surprise de découvrir une telle richesse d'espèces botaniques, pour certaines rares.

Nous retiendrons entre autres de magnifiques stations d'orchidées, diverses en formes et couleurs

qui ont été répertoriées: Orchis purpura, Orchis incarnat, Orchis militaris, Orchis de mai.

Puis sur les hauteurs de la Route Forestière, nous avons pu admirer la très jolie grassette à fleurs roses, classée VU (vulnérable) dans les listes rouges nationales et régionales et protégée au niveau régional. Cette plante carnivore n'est présente qu'en Savoie et Isère, avec plusieurs petites populations dans le massif de la Chartreuse aux confins des deux départements, et en Haute-Savoie avec une implantation importante dans le Massif des Bornes dont Saint-Laurent est limitrophe.

Nous avons pu noter 3 stations de cette Grassette alors qu'une seule était déjà connue (à l'endroit où le Bourre passe sous la route). Toutes les stations sont situées dans le fossé sur le bord gauche de la route en se dirigeant vers Montisel.

C'est incontestablement la rareté de notre commune.

Cette sortie fut l'occasion de prendre conscience de l'incroyable trésor écologique qui nous entoure, de sa fragilité et de son importance. Nous avons tout intérêt à surveiller l'évolution de ces milieux et notre impact sur celui-ci (périodes de fauches, assèchements et remblais sur zones, urbanisation...).



L'inventaire avec la liste complète des espèces observées est consultable en mairie pour toute personne intéressée, ou peut être envoyé par mail sur demande.

## Forêt avec l'ONF

Saint-Laurent est une commune forestière et continue de gérer son patrimoine. Même si le bois n'est plus aussi rémunérateur que par le passé, les coupes réalisées en 2022 ont rapporté 42 638 €

❖ Parcelle R, 780 M<sup>3</sup> pour 33 597 €

❖ Autres Parcelles : 350 M<sup>3</sup> pour 9 040 €

Pour maintenir cette gestion, la mairie travaille avec l'ONF et prépare le futur et notamment tente d'anticiper le réchauffement climatique.

La Parcelle de la Motte a été replantée en tilleuls et en acacias.

Les travaux ont été réalisés par l'ONF avec une participation des enfants de l'école.

La commune a également été subventionnée par le Conseil Savoie-Mont-Blanc à hauteur de 1 935 € et par le conseil régional à hauteur 3 453 € pour la réhabilitation de la parcelle 6, sinistrée.



Depuis avril 2021, la commune de Saint-Laurent est desservie par la ligne L de proximiti avec 2 arrêts sur la commune : Chef-Lieu et Sonnex. La ligne L qui s'arrêtait jusqu'à présent à Saint-Sixt est ainsi prolongée jusqu'au Chef-Lieu de Saint-Laurent et permet aux habitants de rejoindre le centre-ville de la Roche-sur-Foron, la Gare, la Zone Commerciale d'Amancy ainsi que la commune d'Etaux.

**Le tarif est de 1,5 euros par voyage d'une heure.** Un ticket peut être acheté directement dans la navette, mais **plusieurs formules d'abonnement existent**, voir :

➤ <https://www.proximiti.fr/services-transports-mobilites-Haute-Savoie-Auvergne-Rhone-Aples/les-lignes-regulieres/tarifs-des-lignes-regulieres>



**Retrouver la position en temps réel de la navette grâce à Pysae**

➤ Sur PC : [www.pysae.com](http://www.pysae.com)

➤ Sur Android et Iphone : Application PYSAE



## Téléthon



Cette année, les 2 et 3 décembre ce sont plusieurs centaines de participants qui se sont réunis à l'occasion du Téléthon sur la commune. À l'initiative de Laetita Hubrecht cet événement qui a duré tout le week-end a proposé des activités inédites. Adultes et enfants se sont retrouvés pour chanter lors du karaoké, participer au kho lanta ou s'affronter dans des épreuves de danse et de la « color run ».

Une centaine de gagnants ont bénéficié de lots lors de la tombola géante organisée par Brigitte Nastou. La salle des fêtes c'est également transformée en restaurant à deux reprises, le vendredi soir et le samedi midi et a ravi les convives avec un cochon à la broche, une paëlla, préparés par David Blanc cuisinier de profession.



*La quarantaine de bénévoles vous remercie de votre participation et a ainsi pu remettre 7600 euros de dons à l'association AMF.*



# L'école élémentaire à Saint-Laurent

L'Ecole élémentaire de Saint-Laurent se raconte ...

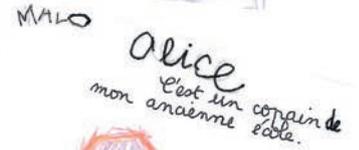
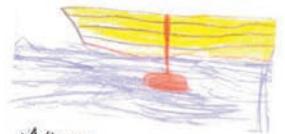
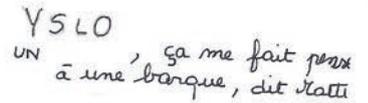
Chers Laurentines et Laurentins,

L'Ecole vient vous offrir des jeux avec les mots écrits individuellement par les élèves de CP ou collectivement par les élèves de CE1. Elle vous fait part des changements qu'elle a vécu par la classe de CE2-CM1. Enfin, le joli texte des CM1-CM2 invite les enfants de la commune à rejoindre la belle équipe des élèves de l'Ecole élémentaire de Saint-Laurent !

L'équipe pédagogique et les 57 élèves vous souhaitent une bonne lecture !

La Directrice, Florence BILLON-PIERRON

Novembre 2022



Boydé était absent. Wylan a inventé le mot "SOLE" qu'il n'a pas illustré.

## Zoo à l'école

- A l'école, Wynona a un petit chat.
- A l'école, Manon n'a pas de petit mouton.
- A l'école, Léo a des chameaux.
- A l'école, Marley n'a pas de porcelet.
- A l'école, Robin a un lapin.
- A l'école, Célia n'a pas de puma mais Alana a un lama.
- A l'école, Jules a une libellule.
- Et toi, Eline, tu as bien une fouine ?
- Est-ce qu'Arthur et Tom trouveront à l'école quelques bestioles ?

## Les changements de l'école.

Depuis la rentrée de septembre, notre école a beaucoup changé. D'abord, nous pouvons maintenant utiliser la nouvelle cour de récréation. Elle semble plus grande que l'ancienne. Elle nous permet de voir les travaux du chantier : ils ont bien avancé. Nous avons hâte d'avoir notre nouvelle classe et la cantine-garderie. Nous avons mis en place un nouveau fonctionnement : un espace réservé au jeu de ballon. En général, on joue à la balle américaine. Le reste de la cour est pour les autres jeux : balancelles, pédalgo, skis de fond, corde à sauter. Après les vacances, nous testerons l'enrobée lors de séances de roller. Tous les après-midi, pendant la récréation, nous pouvons aller au city selon nos envies sportives (lundi : basket, mardi : handball, jeudi : foot-école, vendredi : jeux de raquettes). Enfin, le jour de la rentrée, nous planterons des tilleuls près de l'arrivée de la Laurentine pour remplacer des arbres abimés.

## À l'école de St Laurent

À l'école de St Laurent, on s'amuse en travaillant !  
Du CP au CM2, on rigole, on court, on saute mais aussi on a envie d'apprendre, de travailler ensemble.  
À l'école de St Laurent, on vous accueille chaleureusement !  
On apprend l'allemand : « Ich spreche deutsch ! » « Je parle allemand »  
À l'école de St Laurent, on neat y aller toute le temps !  
À la cantine, on mange équilibré et les menus sont variés.  
À l'école de St Laurent, tout est bien pour petits et grands !  
Nos mots préférés : respect, entraide, politesse, écoute, apprentissage

progrès,

OLLA  
une fille fait concurrence à quelqu'un.  
Layda



LAOL  
C'est comme "bonjour", dit Victoria.



À l'école de St Laurent, on fait du sport on sautant : vélo, roller, course à pied, natation, ski de fond, randonnée, danse, golf, ...  
Actuellement en chantier, l'école de St Laurent vous prépare des agrandissements : une nouvelle, et un nouveau périscolaire. À découvrir prochainement à l'école de St Laurent, en exclusivité !  
Et bientôt à l'école de St Laurent, la meilleur école du pays rochois, on attend !  
PS : Viens vite te faire pleins de copains !

Les élèves de CM1-CM2

# Une Année en photos



Le Père Noël à l'école



Travaux de déneigement

Une mongolfière se pose à Saint-Laurent



Octobre Rose  
Marche des 3 saints



À la recherche  
du Frelon asiatique



Octobre Rose



Ville de Musique



Chez Geoffrey  
Fête ses 2 ans



Les Soirées jeux du CMJ



Le Marché de Saint-Laurent



La ruche à livre



Accueil des nouveaux élèves



Travaux d'entretien  
de la bédrière



Le retour de la Vogue

# Les Associations

## Club des Loisirs

Le Club des loisirs a repris ses activités pour la saison 2022/2023, toujours fidèle et heureux de se retrouver pour la belote, le tarot ou le scrabble, le mardi après-midi.

Nous comptons 24 membres dont 9 de St Laurent, 8 de St Sixt et 7 des communes environnantes. Tous ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus.

En fin d'année nous nous réunissons autour d'une bonne choucroute, un moment festif très apprécié, et en cours d'année nous espérons pouvoir organiser quelques balades d'une journée.

Tout le Club vous souhaite de bonnes Fêtes de fin d'année dans la joie avec toute la famille.



**Président :** Paul Bouchet  
**Vice-Présidente :** Brigitte Beommensath  
**Trésorière :** Jeanine Viollet  
**Secrétaire :** Marie Annick Millecamp



## Idéale Forme



L'association Saint-Laurent Idéale Forme, vous propose de venir participer, le mercredi soir à ses deux cours :

- ❖ l'aérobic, fitness dès 19H30 animé à tour de rôle par BERANGERE et SANDRA
- ❖ le stretching, yoga à 20H30 donné en alternance par NATHALIE et NELLY.

La saison 2022-2023 compte 38 adhérents, dont 9 personnes qui font les deux cours.

En décembre 2021, nous avons participé au TELETHON, Bérangère et Sandra ont donné un cours, pendant une heure le samedi après-midi.

**Présidente :** Françoise Veugle  
**Trésorière :** Valérie Brunet

Une sortie a été prévue, au QC THERMES de Chamonix le samedi 18 juin 2022. 25 adhérents y ont participé.



## Moto Club d'la Charre

**Le retour du Jumbo :** Dimanche 25 septembre a eu lieu le Jumbo du Moto-Club. Cet évènement organisé au profit des associations De l'Ombre à la Lumière d'Amancy et Espace Handicap de Ville-la-Grand permet aux adhérents de faire une journée de balade à moto ou en side car en tant que passager.

70 personnes se sont retrouvées place de la Mairie de bon matin. Après un rapide café servi par Murielle, Marc Siffert a donné le départ à plus de 40 motos qui ont pris la route pour un périple de 130km en passant par Saint-Jean-de-Sixt, Ugine et Thônes pour revenir à Saint-Laurent en fin de journée.

**Président :** Bernard RAPHOZ  
**Trésorier :** Marc SIFFERT  
**Secrétaire :** Murielle BOUR.



## La Laurentine

**Quelle fut belle cette 30<sup>ème</sup> Laurentine !!!** Elle a mis du temps à venir mais on a surmonté les annulations et vous nous l'avez bien rendu. Entre beau temps et ambiance chaleureuse, il faut dire que tous les ingrédients étaient réunis. Tous les participants étaient ravis et aujourd'hui, il n'est pas évident de perpétuer une manifestation sur une telle durée. C'est pourquoi on tenait à remercier toutes les personnes à l'origine de ce projet...il y a 30 ans !!! Rendez-vous le 2 juillet 2023 pour une nouvelle édition.

**Président :** Régis MARGOLLIET - **Trésorier :** Patrice RICHARD - **Secrétaire :** Jocelyne LANCE



# Les Associations

## Les charvants

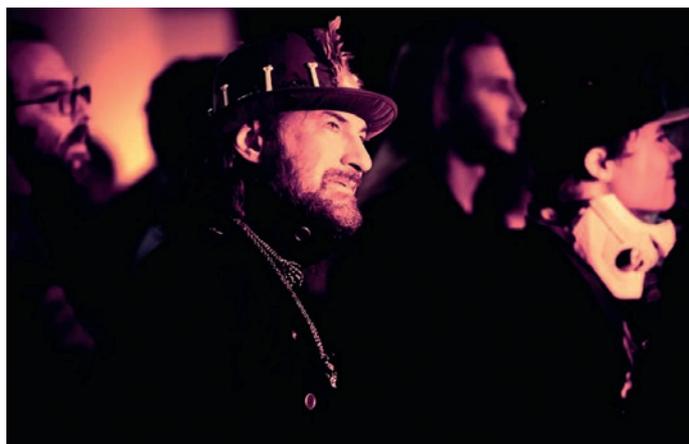
Tout d'abord...qu'est ce qu'un charvant ? Dans les légendes haut-savoyardes, c'est l'esprit qui protège les alpages . On est une bande de copains avant tout et on a décidé de monter cette association dans le but de promouvoir la culture à Saint-Laurent.

Nous sommes une quinzaine de membres actifs. Notre idée première ? Le ST LAU'WEEN Festival qui a été une réussite cette année pour sa 1<sup>ère</sup> édition : des membres actifs qui se sont surpassés, de nombreux bénévoles très impliqués, des gens qui ont cru en nous, un public qui a joué le jeu, le tout, dans une ambiance halloween rock festif. Vous nous retrouverez à coup sûr l'année 2023.

**Présidente :** Régis MARGOLLIET

**Secrétaire :** Yannick BOZON

**Trésorier :** Damien BOZON



## Les Rioules

En cette période de « peut-être fin de covid » Les Rioules de Saint-Laurent ont tenu à participer au rassemblement des Saint-Laurent de France. Déjà organisateur en 2009, Saint-Laurent-en-Brionnais nous a accueilli avec un plaisir non dissimulé. Ces trois journées de retrouvailles (du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2022) étaient attendues par beaucoup d'associations qui avaient hâte de se retrouver. C'est donc chargés de nos fromages (abondance, reblochon, chèvres, brebis) que nous sommes arrivés en Saône et Loire. Après l'installation de notre superbe stand nous avons rejoint notre « Hôtel de Bourgogne » situé à quelques kilomètres de notre point de ralliement.

Le 2<sup>e</sup> jour était consacré aux diverses excursions (Paray-le-Monial, La Clayette, Charolles, divers châteaux) et à la vente de nos produits. Notre Présidente M<sup>me</sup> Chantal Rubin, assistait quant à elle, en tant que trésorière des Saint-laurent de France, à l'Assemblée Générale. Le 3<sup>e</sup> jour après avoir vendu tous nos fromages, nous nous sommes attaqués au démontage de notre stand et avons décidé de prolonger notre séjour dans la région et avons consacré cette 4<sup>e</sup> journée aux adieux à nos amis organisateurs Brionnais. Après la traditionnelle photo de groupe devant la stèle commémorant ce rassemblement, nous partons visiter le Château de Drée du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle.



C'est avec beaucoup de hâte et de plaisir que nous attendons le prochain rassemblement en Languedoc Roussillon, à Saint-Laurent-de-la-Salanque. En dehors de ce rassemblement, Les Rioules de Saint-Laurent ont participé au marché de printemps, avec un stand où nous proposons des tartes, quiches, biscuits, gâteaux, cakes tout ceci réalisé par les petites mains de nos membres ainsi qu'une tombola. Le résultat n'a pas été très profitable mais l'essentiel était de participer.



Les Rioules ont aussi organisé du 16 au 23 sept. 2022 un séjour à Naples et La Côte Amalfitaine. 38 personnes ont répondu présent à ce voyage. Nous sommes partis vendredi matin pour Genève, direction Italie. À Naples, une accompagnatrice francophone nous fait visiter les principaux quartiers de cette belle ville. Puis direction CASTELLARE à notre hôtel. Le lendemain une guide locale nous fait découvrir en détail le côté historique et les vieux quartiers populaires de NAPOLI, ses églises, basiliques, le Palais ainsi que la Chapelle San Severo et sa sculpture du Christ voilé puis le Cloître du monastère Santa Chiara. Le 3<sup>e</sup> jour l'île de Capri qui a séduit tant d'écrivains et poètes. A Anacapri, situé au-dessus de Capri, nous visitons la charmante Villa San Michel aménagée par un écrivain suédois, et ses jardins et sculptures originales. Puis retour à Capri avec la Piazzetta aux jardins d'Auguste. 4<sup>e</sup> jour c'est le Vésuve. Hormis le cratère imposant de ce volcan endormi ; la vue du golfe de Naples est magnifique. Puis retour pour un déjeuner typique avec une dégustation du vin « Lacrima Christ ». Puis, visite des ruines légendaires d'HERCULEUM fondée par Hercule. Des restants de villas qui devaient être somptueuses et situées en l'an 79 en bordure de mer. Le 5<sup>e</sup> jour nous visitons en bus la côte Amalfitaine. Le belvédère de POSITANO pour admirer le panorama, puis Amalfi, sa Cathédrale dédiée à Santa Andréa avec sa crypte baroque. Le Cloître du Paradis, cimetière de la noblesse amalfitaine. Puis Ravello, vue magnifique sur la mer et ses jardins de la ville de Cimbrone. Puis la Villa Rufolo, sa flore exotique et ses jardins luxuriants. Le 6<sup>e</sup> jour retour à Naples pour le Musée National avec ses trésors inestimables provenant des fouilles de Pompéi et Herculaneum (fresques, peintures, statues). Puis visite des vestiges de Pompéi ensevelie en l'an 79 après J.C. suite à l'éruption du Vésuve. Ce dernier jour visite d'une fabrique de pâtes artisanales et une d'émaux et de camées aussi artisanaux. Après la chaleur de l'Italie nous revoilà dans la fraîcheur anormale de notre Haute-Savoie.

**Présidente :** Chantal RUBIN  
**Secrétaire :** Yves BAUMGARTNER  
**Trésorière :** Sylvie BROISIN

# Les Associations

## APE de Saint-Laurent

L'Association des Parents d'Élèves de Saint-Laurent a, cette année encore, pu mettre en place des actions pour permettre aux enfants de l'école de faire des sorties en lien avec le projet pédagogique de l'école.

Pour 2023, une nouvelle direction et de nouveaux horizons, notamment des actions qui ne concernent plus uniquement les parents de l'école mais plus largement le village, afin de créer plus de lien entre l'école et les Laurentins, et ainsi s'ancrer encore plus dans la vie du village.

Dans ces actions à venir, nous vous invitons donc à vous joindre à nous pour la soirée pour les actions pizzas, chocolats de Pâques, mais aussi pour la soirée à thème du 25/03, le Marché de Printemps du 17/05 où nous ferons des crêpes, ainsi qu'à la Fête de l'École le 24/06.

Si vous avez des idées ou de l'énergie n'hésitez pas à nous rejoindre : [lespetitsloupsdesaintlo@gmail.com](mailto:lespetitsloupsdesaintlo@gmail.com)

### ÉVÉNEMENTS ANNUELS APE

<b>SEPTEMBRE</b> 20/09 Assemblée Générale	<b>OCTOBRE</b> 21/10 Boum Halloween 29/10 Stand Crêpes	<b>NOVEMBRE</b> 10/11 Action Pizzas 23/11 Stand crêpes Marché Noël
<b>DÉCEMBRE</b> MERRY CHRISTMAS	<b>JANVIER</b> 27/01 Galette des Rois	<b>FÉVRIER</b> 24/02 Opération Pizzas
<b>MARS</b> 25/03 Soirée APE	<b>AVRIL</b> 7/04 Remise lots Tombola Pâques	<b>MAI</b> 17/05 Stand crêpes Fête du Printemps
<b>JUIN</b> 24/06 Fête de l'école	<b>JUILLET</b> Bonnes Vacances	<i>Pour toutes ces actions On en a vraiment besoin de vous!</i>

**Co-présidence :** Morgane MARTIN SOUSSAYA et Clémence ARNAUD

**Trésorier :** Laurent PIGNAL

**Secrétaire :** Laurine DUVAL



## Les Lou Laurentin



### La nouveauté

### L'association

Depuis 2002, les Lou Laurentin perdurent deux fêtes traditionnelles dans le village de Saint-Laurent afin de conserver une vie communautaire. Chaque année, cette association joviale, qui accueille des bénévoles de 10 à 75 ans, organise deux manifestations : les feux de la Saint-Jean et leur Vogue annuelle.

### La Vogue

Après deux ans de pause, l'association a repris du service pour organiser notre traditionnelle fête du village : La Vogue. Buvettes, concours de pétanque et de quilles, repas et vide grenier étaient aux rendez-vous cette année. Nous remercions tous nos bénévoles, car sans eux, cela n'aurait pas été possible, la Mairie de Saint-Laurent ainsi que tous les participants qui sont venus nombreux. On se retrouve en 2023, avec la Saint-Patrick et la Saint-Jean.

Une petite nouveauté pour l'année 2023. Nous célébrons la Saint-Patrick, fête irlandaise, qui viendra s'ajouter à la liste de nos manifestations. Entre amis ou en famille, des activités pour les petits et pour les grands seront programmées. Pour fêter cela avec nous, n'hésitez pas à vous munir de votre trèfle à quatre feuilles ou de votre chapeau de Leprechaun.



**Rejoignez-nous !**

Président : Baptiste Forestier - Trésorière : Aurélie Maréchal - Secrétaire : Sarah Dubus

## La petite gouge

Cette année nous ne restons que huit personnes à continuer de nous réunir les mardis soir pour faire de la sculpture sur bois.

Anciens, en attente de nouveaux participants (!), réalisent selon leurs goûts, envies et niveau leur propre création en bas relief ou rond de bosse, sur objets usuels ou décoratifs et sur des bois de natures très diverses.

Nous sommes prêts pour apprendre aux nouveaux à débiter et évoluer à leur rythme, en tâchant de les aider au mieux de nos possibilités !

Tout se passe dans une bonne ambiance, chaleureuse et conviviale.

Activité : Mardi de 18h30 à 20h30

Maison des Associations

**Président** : Alain BENEY  
**Trésorière** : Alain BENEY

## Corti é Vardi

Corti é Vardi est une association regroupant une dizaine de parcelles et un verger associatif et conservatoire. Elle loue des parcelles aux personnes intéressées par le jardinage, dans la limite des disponibilités de terrain. Cette année, le verger a bien produit des pommes, puisqu'il nous a permis de faire 3 pressées, c'est à dire environ 100 litres de jus de pommes. Celui-ci a été dégusté le 9 octobre par les habitants de St Laurent et vendu aux intéressés. Événement à renouveler l'année prochaine. Maintenant, on prévoit l'organisation de la Marche Gourmande qui devrait avoir lieu ce printemps. Appel à tous les producteurs de St-Laurent: si vous souhaitez participer à cette manifestation ayant pour but de faire découvrir vos produits, contactez-nous ([stellacarrier@hotmail.fr](mailto:stellacarrier@hotmail.fr)) ou bien rapprochez-vous d'un membre de l'association. On compte sur vous !



**Présidente** : Agata Rosset  
**Vice-président** : Yves Carrier  
**Trésorière** : Bernadette Moulin

## ACCA

Le bureau de l'association de chasse de Saint-Laurent, ainsi que ses membres vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2023.

Que cette année soit placée sous le signe du partage et du respect de la nature, dans la convivialité, le civisme et la bienveillance de tous.

**Président** : David Forestier - **Vice-président** : Bernard Raphoz - **Trésorier** : Aurelien Fournier  
**Secrétaire** : Sébastien Rey - **Membres du Bureau** : Noël Doucet, Jean Yves Contat.

# Etat Civil 2022

## Naissances

22/02/2022	Emy DORANGE-PATTORET
27/02/2022	Oscar DIAS
02/07/2022	Valentin GOJON
19/09/2022	Charly SERGENT



## Décès

31/03/2022	PUTHOD Jeanne née BERCHET
27/07/2022	ROCH Bernard
16/09/2022	MARGOLIET Max

## Nouveaux Habitants

**Vous venez d'emménager sur la commune de Saint-Laurent... Nous vous souhaitons la bienvenue !**

Votre changement de domicile suppose quelques formalités administratives.

Outre le fait d'avertir les administrations fiscales et les organismes de protection, vous devez :

- ❖ Faire votre abonnement au service de l'eau auprès de la Communauté de Communes du Pays Rochois : Maison de Pays – 1 Place Andrevetan 74800 LA ROCHE SUR FORON (compétence acquise au 01.01.2019).  
Contact : 04-50-03-39-92 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Urgences (midi, soir, nuit, week-end) : 04-26-83-43-70.
- ❖ Faire votre inscription sur les listes électorales
- ❖ Pour les personnes travaillant en Suisse, vous signaler en mairie afin de mettre à jour la liste des travailleurs frontaliers (en vue de l'attribution des Fonds Genevois à la commune)
- ❖ Vous signaler auprès du secrétariat de la mairie pour la redevance des ordures ménagères (calculée sur le nombre de personnes composant le foyer)
- ❖ Faire modifier votre adresse sur carte grise (démarches en ligne)
- ❖ Faire modifier l'adresse de votre carte de séjour pour les étrangers (démarche en Préfecture)
- ❖ Le changement d'adresse sur la Carte Nationale d'Identité et le Passeport est facultatif.

# Nuisances Sonores

Saint-Laurent grandi, mais veut rester agréable et calme pour les anciens comme les nouveaux habitants. Pour un voisinage apaisé merci de respecter les horaires pour vos travaux privés bruyants, notamment lors de l'entretien des jardins.

**Les jours ouvrables** de 8h à 12h et de 14h à 19h

**Le Samedi** de 9h à 12h et de 15h à 19h

**Le Dimanche et jours fériés** de 10h à 12h.



## Interdiction Écobauche

**Le brûlage des déchets verts (résidus de taille, tonte) est interdit toute l'année. Les déchets verts doivent être broyés et compostés, ou encore déposés en déchetterie.**

### Les règles à connaître.

Compte tenu des multiples épisodes de sécheresse constatés ces dernières années et de la recrudescence des feux de végétation dus à des opérations d'écobauche mal contrôlées, il est rappelé que l'arrêté préfectoral du 13 mai 2016 précise que :

- du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai, il est interdit à toute personne (y compris les propriétaires et leurs ayants droit) de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois et forêts sans autorisation. Cette autorisation est accordée par le maire de la commune du lieu de situation des terrains concernés, après avis du directeur départemental des territoires et fixe le cas échéant, les conditions particulières à respecter.

- du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, il est interdit à toute personne (y compris les propriétaires et leurs ayants droit) de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois et forêts, plantations, landes, maquis et garrigues. Une dérogation exceptionnelle peut être accordée par le préfet.

Afin de s'assurer du respect de ces dispositions, les services de l'État procéderont à des contrôles réguliers sur le terrain. Les infractions constatées peuvent faire l'objet de poursuites et sont passibles de contraventions.

En fonction de leur gravité, le non-respect de ces mesures expose le contrevenant à des sanctions allant d'une contravention de la 4<sup>e</sup> classe (135 euros) à des peines d'amende et d'emprisonnement.



## Chiens errants et chiens agressifs

**Chaque année plusieurs facteurs sont mordus par des chiens pendant leur tournée.** Pour permettre la distribution du courrier la poste vous remercie de vérifier que :

- la boîte au lettre est hors de portée de l'animal et accessible par l'extérieur de sa propriété
- la sonnette fonctionne
- le chien attaché ou isolé pendant les visites
- l'information de la présence d'un chien soit visible

Parallèlement à la communication de la poste, la Mairie rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique, qu'il est interdit de laisser son chien divaguer sur des terres cultivées ou non et que ces déjections doivent être ramassées. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau, qui sont soumis à des règlements particuliers.

# TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDE-FAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de +2,46% par rapport à 2020. Ces résultats sont encourageants, mais allons plus loin !

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnettes, et briques alimentaires.

**Nous sommes tous acteurs du recyclage, engageons-nous, trions plus !**

## POUR VOUS, LE TRI DEVIENT PLUS PRATIQUE !

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac ou le conteneur de tri !
- Inutile de le laver : bien le vider suffit !

## Plus de doute, tous les papiers et emballages se trient !

Guide du tri



Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store



CITEO

### À TRIER

#### TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



Emballages en plastique



Emballages en papier et carton



Emballages en métal



### À TRIER

#### TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



### À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires

